

Aéroport Nice Côte d'Azur recherche des concepts innovants pour renouveler ses 6 pop-up stores

Deuxième plateforme aéroportuaire de France, l'aéroport Nice Côte d'Azur lance un appel d'offres pour identifier les six nouveaux concepts qui pourront bénéficier d'un point de vente d'un an au cœur d'un important flux de voyageurs nationaux, européens et internationaux.

Lancés en 2012, les pop-up stores de l'aéroport Nice Côte d'Azur ont déjà profité à une cinquantaine de marques qui ont ainsi pu tester leur concept, produits et positionnement auprès des 13,3 millions de passagers qui traversent chaque année les terminaux d'aviation commerciale ou d'affaire. Pour le groupe Aéroports de la Côte d'Azur, ces espaces de vente temporaires participent activement à sa stratégie de « faire vivre aux voyageurs l'expérience commerciale la plus surprenante dans un aéroport européen ».



Les 6 pop-up stores seront installés dans des terminaux nouvellement rénovés, véritables écrans premium pour la valorisation de leurs offres.



« L'aéroport Nice Côte d'Azur représente pour les jeunes marques un laboratoire unique : un parcours voyageurs optimisé pour maximiser la visibilité des partenaires commerciaux, un flux croissant et varié de passagers, une vitrine vers l'une des régions les plus attractives de France et une ambiance méditerranéenne propice à la détente et au shopping », résume Filip Soete, Directeur de la BU Commerciale d'Aéroports de la Côte d'Azur.

Trait d'union entre la Riviera et le reste du monde, l'aéroport cherche à prolonger jusqu'au dernier moment « l'expérience Côte d'Azur » vécue par les voyageurs. C'est pourquoi il retiendra des projets complémentaires et variés, mettant notamment à l'honneur les savoir-faire régionaux aux côtés de marques nationales ou internationales.

Le marché s'étendra sur 12 mois, du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 9 novembre, 16h00.

La documentation de référence est accessible en ligne :

<https://achats.nice.aeroport.fr/Achats/Autres-consultations>

A propos

L'aéroport Nice Côte d'Azur est le deuxième aéroport de France après Paris avec 13,3 millions de passagers en 2017, 117 destinations directes et 54 compagnies régulières desservant 40 pays. En dehors de Paris, il est aussi le seul aéroport français à proposer 4 destinations long courrier en vols réguliers (Dubai, New York, Montréal et Doha) et à accueillir l'A380 en vol quotidien. www.nice.aeroport.fr

Le groupe Aéroports de la Côte d'Azur gère les aéroports Nice Côte d'Azur, Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez et se positionne ainsi au 2^{ème} rang en Europe en matière de trafic Aviation d'Affaires. Premier groupe européen d'assistance à l'Aviation d'Affaires en 2017 à travers son réseau « SkyValet », il est également présent à Paris-Le Bourget, dans toute l'Espagne ainsi qu'au Portugal. www.skyvalet.com

Contact presse

Aymeric Staub – Attaché de presse

+33 0(4) 93 21 30 67 – aymeric.staub@cote-azur.aeroport.fr